

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 6

Résolutions adoptées à la 0140<sup>e</sup> séance  
tenue le 18 juin 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 27 août 2019

E-0140-4.1 COMPLEXE DES SCIENCES — MANDAT ADDITIONNEL EN SERVICES  
PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-475

Le Comité exécutif, conformément aux documents **2017-A0016-0140<sup>e</sup>-475** déposé aux archives:

- autorise les modifications au contrat en génie électrique-mécanique pour le projet du Complexe des sciences conclu avec le Consortium BPA-PMA-SNC, aux termes des ordres de changement numéros 17 à 22, pour des services additionnels demandés en cours d'exécution de projet lesquels occasionnent une dépense supplémentaire totalisant 173 564,18 \$ ;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau agissant conjointement avec le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université les ordres de changement numéros 17 à 22 au contrat en génie électrique-mécanique pour le projet du Complexe des sciences conclu avec le Consortium BPA-PMA-SNC, après que les ordres de changement aient été visés par la Division des affaires juridiques ;
- délègue au vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau** agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, le pouvoir d'autoriser toute modification ultérieure au contrat en génie électrique-mécanique pour le projet du Complexe des sciences conclu avec le Consortium BPA-PMA-SNC, dans la mesure où le montant cumulatif des dépenses supplémentaires résultant de toutes les modifications apportées à ce contrat depuis sa signature est inférieur à un million de dollars (1 000 000 \$ ), soit un peu moins de 13 % du montant initial du contrat ;
- autorise le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau** agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tout ordre de changement au contrat en génie électrique-mécanique pour le projet du Complexe des sciences conclu avec le Consortium BPA-PMA-SNC, dans la mesure où la limite financière mentionnée ci-dessus est respectée et après que ces documents aient été visés par la Direction des affaires juridiques.

E-0140-4.2 APPEL D'OFFRES POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN GESTION DE PROJETS  
DE CONSTRUCTION  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-494

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-494** déposé aux archives, **autorise:**

- la Direction des Immeubles à procéder à un appel d'offres public pour recruter une firme spécialisée en gestion de projets de construction pour une valeur annuelle estimée à 1 411 989 \$ (avant taxes) pour une période de 3 ans, avec possibilité de prolongation d'une année supplémentaire, soit pour un total de 5 647 956 \$ (avant taxes) ;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 6

Résolutions adoptées à la 0140<sup>e</sup> séance  
tenue le 18 juin 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 27 août 2019

- 
- le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer pour et au nom de l'Université, le contrat susmentionné et tout autre document requis pour donner effet à la présente résolution, après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0140-4.3 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PEPSICO POUR L'APPROVISIONNEMENT EN BOISSONS NON ALCOOLISÉES  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-495

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-495** et ses **annexes** déposés aux archives :

- approuve le renouvellement de la convention d'approvisionnement en boissons non alcoolisées emballées et en fontaine selon les termes et conditions de l'Amendement N<sup>o</sup> 2 (*doc. 2019-A0016-0140<sup>e</sup>-495.3*) à la convention d'approvisionnement avec Pepsico Canada Breuvages, une division de Groupe d'Embouteillage Pepsi (Canada), SRI (*doc. 2019-A0016-0140<sup>e</sup>-495.1*) ;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer pour et au nom de l'Université de Montréal les documents nécessaires au renouvellement de ladite convention d'approvisionnement pour une durée additionnelle de trois (3) ans après que ceux-ci aient été visés par la division des affaires juridiques.

E-0140-4.4 COMPLEXE DES SCIENCES - MODIFICATION À LA RÉOLUTION E-0136-4.7 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS SUPPLÉMENTAIRES AU CONTRAT D'EBC  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-501

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-501** déposé aux archives:

- délègue au vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, le pouvoir d'autoriser toute modification ultérieure au contrat de travaux de construction consenti à EBC Inc. pour la construction du Complexe des Sciences, dans la mesure où le montant cumulé des dépenses supplémentaires résultant de toutes les modifications apportées à ce contrat depuis sa signature est inférieur à vingt millions de dollars (20 000 000 \$), soit un peu moins de neuf pour cent (9 %) du montant initial du contrat ;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. **Éric Filteau**, agissant conjointement avec le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, pour et au nom de l'Université, tout avenant au contrat de travaux de construction consenti à EBC Inc. pour la construction du Complexe des Sciences, dans la mesure où la limite financière susmentionnée est respectée et après que ces documents aient été visés par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 6

Résolutions adoptées à la 0140<sup>e</sup> séance  
tenue le 18 juin 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 27 août 2019

E-0140-4.5 ADHÉSION À L'ENTENTE D'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DU CSPQ  
(CONTRAT À COMMANDES – REGROUPEMENT D'ACHATS)  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-509

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. **Éric Filteau**, à majorer jusqu'à hauteur de 2 400 000 \$ l'évaluation des dépenses visant l'acquisition, par l'Université, d'équipements par l'entremise du Centre des Services Partagés du Québec (CSPQ), conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-509** déposé aux archives.

E-0140-4.6 MODIFICATION AU TEXTE DES HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES SOUMIS AU COMITÉ  
EXÉCUTIF DU 9 AVRIL 2019  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-510

Le Comité exécutif reçoit la modification au texte des hypothèses budgétaires soumis au Comité exécutif du 9 avril 2019 (**2019-A0016-0138e-471.2 page 5 article DÉPENSES 1) Facultés**), conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-510** déposé aux archives.

E-0140-4.7 PROPOSITION - PROJET EN SANTÉ SCOLAIRE EN ALBANIE  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-503

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-503** et ses **annexes** déposé aux archives:

- approuve le dépôt, au nom de l'Université de Montréal, de la proposition technique et financière en réponse à l'appel d'offres de la *Swiss Agency for Development and Cooperation (Federal Department of Foreign Affairs)* en vue de la réalisation du projet de coopération internationale en Albanie « *Health promotion and non communicable disease prevention in schools* » ;
- autorise le vice-recteur aux affaires internationales et à la Francophonie, M. **Guy Lefebvre**, et le secrétaire général, M. **Alexandre Chabot**, à signer, au nom de l'Université de Montréal, les documents requis pour le dépôt de la proposition et, si la proposition est retenue, le contrat qui devra être conclu avec la *Swiss Agency for Development and Cooperation (Federal Department of Foreign Affairs)*, après que ceux-ci auront été visés par la Division des affaires juridiques.

E-0140-4.8 FIXATION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE RELATIVE AUX PROGRESSIONS  
SALARIALES AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2019 - ACI : NOUVELLE PROPOSITION POUR LES CADRES ET  
OFFICIERS  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-499

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-499** et ses **annexes** déposés aux archives :

- ajuste le salaire du recteur du même pourcentage que celui prévu pour les officiers, soit de 1 % ;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 6

Résolutions adoptées à la 0140<sup>e</sup> séance  
tenue le 18 juin 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 27 août 2019

- indexe les échelles salariales et les salaires des officiers de 1 % ;
- applique la nouvelle matrice de progression salariale telle que présentée dans le document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-499.2** ;
- dégage une enveloppe relative à la progression salariale des officiers admissibles d'une somme entre 144 329 \$ et 176 403 \$, soit  $\pm 10$  % de 160 366 \$, à laquelle s'ajouteront les montants d'indexation, le tout applicable pour l'année 2019-2020.

E-0140-4.9 REPOSITIONNEMENT DU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-511

Le Comité exécutif repositionne le poste de secrétaire général sur la même échelle que celle des vice-recteurs, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019, conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-511** déposé aux archives.

E-0140-5.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE PROFESSEURS-CHERCHEURS  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-496

Le Comité exécutif procède aux nominations et aux renouvellements des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-496.1** déposé aux archives.

E-0140-5.2 CHAIRE INDUSTRIELLE ALLIANCE DE RECHERCHE EN LEUCÉMIE DE L'UDEM - NOMINATION DE LA TITULAIRE  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-504

Le Comité exécutif nomme D<sup>re</sup> **Josée Hébert**, professeure agrégée au Département de médecine de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la **Chaire Industrielle Alliance de recherche en leucémie de l'Université de Montréal**, et ce, pour un troisième mandat d'une durée de cinq (5) ans prenant effet le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et se terminant le 31 août 2024, le tout conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-504** et à son **annexe** déposés aux archives.

E-0140-5.3 CHAIRE PFIZER, BRISTOL-MYERS SQUIBB, SMITHKLINE BEECHAM, ELI LILLY EN PSYCHOPHARMACOLOGIE DE L'UDEM - NOMINATION DU TITULAIRE  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-505

Le Comité exécutif nomme M. **Simon Warby**, professeur adjoint sous octroi au Département de psychiatrie et d'addictologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la **Chaire Pfizer, Bristol-Myers Squibb, Smithkline Beecham, Eli Lilly en psychopharmacologie de l'Université de Montréal**, et ce, pour un deuxième mandat d'une durée de cinq (5) ans prenant effet le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et se terminant le 31 août 2024, le tout conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-505** et son **annexe** déposés aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 6

Résolutions adoptées à la 0140<sup>e</sup> séance  
tenue le 18 juin 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 27 août 2019

E-0140-5.4 CHAIRE LÉOPOLDINE A. WOLFE DE RECHERCHE CLINIQUE/TRANSLATIONNELLE EN PRÉVENTION DE LA CÉCITÉ CAUSÉE PAR LA DÉGÉNÉRESCENCE MACULAIRE LIÉE À L'ÂGE DE L'UDEM - NOMINATION DU TITULAIRE  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-506

Le Comité exécutif nomme le D<sup>r</sup> **Sylvain Chemtob**, professeur titulaire au Département de pédiatrie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, en tant que titulaire de la **Chaire Léopoldine A. Wolfe de recherche clinique/translationnelle en prévention de la cécité causée par la dégénérescence maculaire liée à l'âge de l'Université de Montréal**, et ce, pour un troisième mandat d'une durée de cinq (5) ans, prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et se terminant le 30 juin 2024, le tout conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-506** et son **annexe** déposés aux archives.

E-0140-5.5 CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE - PROLONGATION DU MANDAT DU DIRECTEUR  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-508

Le Comité exécutif renouvelle le mandat de M. **Carlo Morselli**, professeur titulaire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, en tant que directeur du **Centre international de criminologie comparée**, et ce, pour une période de trois (3) mois débutant le 1<sup>er</sup> juin 2019 et se terminant le 31 août 2019, le tout conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-508** déposé aux archives.

E-0140-5.6 CONSEIL DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (CONFEP) - NOMINATION D'UN MEMBRE  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-500

Le Comité exécutif nomme M<sup>me</sup> **Patricia Lamarre**, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation à titre de membre au Conseil de la Faculté de l'éducation permanente en vertu de l'article 29.03, parag. e) des statuts, et ce, pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1<sup>er</sup> juin 2019 et se terminant le 31 mai 2022, conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-500** déposé aux archives.

E-0140-5.7 CONSEIL DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS - RENOUVELLEMENT ET NOMINATION  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-507

Le Comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-507** déposé aux archives:

- nomme M<sup>me</sup> **Marie-Claude Binette**, registraire, comme membre du Conseil des Services aux étudiants pour un mandat de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2023 ;
- renouvelle le mandat de M. **Paul Krivicky**, directeur général du CEPSUM, comme membre du Conseil des Services aux étudiants, et ce, pour une durée de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2023.

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Page 6 de 6

**Résolutions adoptées à la 0140<sup>e</sup> séance  
tenue le 18 juin 2019**

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 27 août 2019

---

E-0140-5.8    OCTROI DE GRADES  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-502

Le Comité exécutif décerne les grades de premier cycle et de cycles supérieurs de HEC Montréal et de Polytechnique Montréal, conformément aux documents **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-502** à **502.4** déposés aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 1

Résolution adoptée à la 0140<sup>e</sup> séance – 2<sup>e</sup> partie  
tenue le 15 août 2019

Date d'adoption du procès-verbal :  
Le 27 août 2019

---

E-0140-9      FACULTE DE MUSIQUE – NOMINATION DES VICE-DOYENS ET DU SECRETAIRE DE LA FACULTE  
2019-A0016-0140<sup>e</sup>-519

Le comité exécutif, conformément au document **2019-A0016-0140<sup>e</sup>-519** et son **annexe** déposés aux archives, nomme les personnes suivantes aux postes mentionnés du 26 août 2019 au 31 mai 2024:

- M. **Mathieu Lussier** à titre de secrétaire de faculté et vice-doyen aux études de 1<sup>er</sup> cycle, aux affaires professorales et à la vie facultaire;
- M. **Pierre Michaud** à titre de vice-doyen aux cycles supérieurs et à la recherche;
- M. **Francis Perron** à titre de vice-doyen au recrutement, aux affaires internationales et aux relations interinstitutionnelles.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot